

France, pays multilingue : Tome 1 — Les langues en France, un enjeu historique et social; Tome 2 — Pratiques des langues en France. G. Vermes et J. Boutet, édés, 1987, Paris, Logiques sociales, L'Harmattan, tome 1, 204 p. et tome 2, 209 p.

Ben Fugazzi

Volume 20, Number 1, 1991

Structures d'arguments et propriétés grammaticales

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/602695ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/602695ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (print)

1705-4591 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Fugazzi, B. (1991). Review of [France, pays multilingue : Tome 1 — Les langues en France, un enjeu historique et social; Tome 2 — Pratiques des langues en France. G. Vermes et J. Boutet, édés, 1987, Paris, Logiques sociales, L'Harmattan, tome 1, 204 p. et tome 2, 209 p.] *Revue québécoise de linguistique*, 20(1), 223–232. <https://doi.org/10.7202/602695ar>

## **FRANCE, PAYS MULTILINGUE:**

***Tome 1 - Les langues en France, un enjeu  
historique et social***

***Tome 2 - Pratiques des langues en France***

G. Vermes et J. Boutet, édés, 1987, Paris,  
Logiques sociales, L'Harmattan,  
tome 1, 204 pages et tome 2, 209 pages

**Ben Fugazzi**

Cet ouvrage multidisciplinaire arrive très à propos, car il touche «une question d'actualité», plutôt «vive et brûlante» dans le monde, au dire même des responsables du recueil (tome 1, p. 22): la question des multiples et multiformes rapports à la langue.

Le discours développé dans les deux tomes de «France, pays multilingue» par une équipe de chercheurs issus de différentes disciplines, sera poursuivi dans l'ouvrage complémentaire, également en deux tomes et sous la direction de Geneviève Vermes, «Vingt-cinq communautés linguistiques de la France».

Dans l'introduction, les responsables du collectif «France, pays multilingue» déplorent l'hiatus existant entre la recherche scientifique et l'action socio-politique face aux problèmes conflictuels engendrés par la situation linguistique en France. L'intention de l'oeuvre est d'effacer ce hiatus, mais également de combler un vide: en effet, il n'existait pas de recueil d'analyses ni de synthèse de recherches sur le multilinguisme en France.

«France, pays multilingue» veut proposer une notion renouvelée de «langue maternelle», ainsi que de nouveaux modèles théoriques pour concevoir les rapports entre cette langue dite «maternelle» et les autres idiomes du territoire. Les auteurs des différentes analyses s'emploient à présenter les langues de France «à l'intérieur d'un procès qui est à la fois de bilinguisme et d'interculture, de changements et de

contacts, d'homogénéisation et de différenciation... tout en présentant les cadres, les pratiques, les processus de structuration et de fonctionnement» des bilingues français (tome 1, pp. 23-24).

Dans le premier tome, les langues de France sont principalement analysées dans leurs rapports à l'État et aux institutions (surtout d'enseignement) et la perspective de l'analyse est historique et sociale. La langue française y est présentée comme un «construit», comme le résultat d'un cheminement macro-social, qui s'étale tout au long de l'histoire de France, fruit davantage de pragmatisme politique que de déterminisme social. Les autres langues, territorialisées ou pas, émergent des présentations plutôt comme des enjeux collectifs et des biens culturels pouvant contribuer à la conscience identitaire des individus.

Anne Decrosse (p. 29 et ss), par l'étude de la toute première émergence du français archaïque, nous permet de dégager de l'histoire des débuts la représentation mythique d'une langue commune à tous les habitants du territoire et distinctive, voire même constitutive, de celui-ci.

Pierre Achard (p. 38 et ss) montre comment ce mythe de la langue commune territoriale engendre l'idéal de monolinguisme nationalitaire adopté par l'État révolutionnaire: la langue commune doit devenir la seule langue d'usage des citoyens par l'instruction publique et l'administration, l'apprentissage et l'usage du français devenant un témoignage et une garantie d'allégeance et de fidélité à la Nation.

Au deuxième chapitre («Normes et pratiques»), le français, langue territoriale et langue nationale véhiculaire, est présenté comme le résultat d'un processus social et historique extrêmement complexe qui en fait la langue standard, normée, codifiée dans ses moindres détails: c'est l'institutionnalisation politique et privilégiée du français et du même souffle le refoulement de la portée symbolique et fonctionnelle des idiomes locaux minoritaires ou périphériques.

Ce phénomène est à l'origine du «Statut duel de la langue dans l'État-nation», selon Louis Quéré (p. 59 et ss). D'un côté il y a la langue-standard, qui n'est nullement une variété parmi d'autres: «langue de référence, légitimée, normalisée, codifiée...», elle «se met à exister comme entité abstraite et autonome, constituée en dehors, en surplus et au-dessus des pratiques» auxquelles «elle sert à la fois de norme, d'étalon, de moyen de représentation et même de source. Bref, elle vient à acquérir une valeur en soi en tant qu'équivalent général, en tant qu'entité acceptée qui

fait loi et règle les échanges» (p. 62). Selon l'auteur, deux aspects saillants la caractérisent: 1. l'*uniformisation* réglementée qui échappe aux variabilités de la communication locale dans la vie courante, mais se rattache prioritairement aux formes institutionnelles de la société (comme la politique, l'économie, la formation, les activités scientifiques et la recherche, la communication de masse...) en créant l'intercompréhension entre personnes de milieux socio-culturels locaux différents; et 2. la *spécialisation universalisée*, couvrant tous les champs communicationnels, toutes les sphères des valeurs culturelles, toutes les activités de développement et de cognition, liées dans la modernité à tout éventuel système de conscience et de représentation du monde. En opposition à ce statut privilégié et nécessairement unique de la langue-standard, commune et officielle dans l'État-nation, une autre langue donnée demeurera langue locale ou pratique, du fait qu'elle aura manqué cette épreuve à la fois de l'Histoire et de la modernité culturelle qui engendrent les langues-standard dominantes, par l'émergence d'une normativité rigoureuse et l'extension de leur fonctionnalité à tous les secteurs communicationnels.

Les «autres» langues seraient ainsi moins liées à l'histoire commune et à l'héritage identitaire que les forces sociales se sont graduellement forgé: comme les variétés sociales du français-standard, elles ne sont que des langues pratiques et elles ne présentent pas nécessairement cette uniformité découlant de normes et d'étalons linguistiques reconnus.

Cela produit un état de plurilinguisme. «Qu'est-ce donc» sa langue «pour un individu socialisé en France dans les années qui viennent de s'écouler?» — c'est avec cette question que Bernard Poche introduit son analyse sur «La construction sociale de la langue» (p. 79 et ss). Selon cet auteur, «une langue minoritaire trouve son archétype dans la langue du petit groupe, celle que l'on qualifie souvent de langue maternelle parce qu'on l'associe à la première socialisation de l'enfant au sein de sa famille, donc à la figure de la mère» (p. 88). Deux critères fondamentaux décrivent les langues minoritaires: l'*oralité* («usage communicationnel verbal») et la *localité* («même avec des limites aléatoires et floues du lieu de l'interaction» verbale). Dans ce cadre, rien ne permet d'opiner que ce comportement langagier soit doté de stabilité sur une longue période, ni qu'il ne puisse pas y avoir de pluralité de pratiques langagières (p. 89).

Vient ensuite l'analyse de Paul Wald (p. 106 et ss):

«La notion de langue maternelle nous renvoie, dit-il, intuitivement à l'identité linguistique du locuteur qui s'en réclame et à la communauté linguistique dont les membres ont en commun cette identité. Accepter l'idée d'une telle communauté revient à accepter aussi l'idée de l'unité de cette langue et à mettre entre parenthèses la diversité de ses manifestations. Cette mise entre parenthèse n'efface toutefois pas la diversité, qui ne se laisse guère oublier... Elle nous oblige en effet à affronter quotidiennement la tâche d'interpréter la variation en reconnaissant et en formant des catégories de locuteurs parmi ceux d'une même langue maternelle, catégories qui articulent l'image de notre environnement social». (p. 106).

L'auteur identifie une complémentarité dans la langue maternelle entre deux pôles: 1. *le pôle non marqué* d'oppositions, attribut d'identité, invariant, spontané, diffus, neutre, représentant un état originel et indifférencié de la langue maternelle, disponible aux catégorisations que les parlers fonctionnalisés introduisent; et 2. *le pôle marqué* par les situations, les contraintes spécifiques des finalités sociales comportant une délimitation, une restriction ou une spécification de l'usage (p. 113).

Philippe Martel (p. 125) se penche sur «l'émergence de revendications d'identité en rupture avec le statut ordinairement fait en France à tout ce qui n'est pas la culture majoritaire» (p. 125)... «Comment et pourquoi s'opère cette radicalisation?»... Et quel est «le rôle de la langue, son statut dans l'ensemble du projet revendicatif, comme dans l'action pratique menée pour l'accomplissement de ce projet?» (ib.)

«À quoi sert la langue? Symbole, référence fétiche, ou réel outil de communication? Mythe fondateur, ou enjeu concret?» (ib.) Et comment sont perçus ces mouvements revendicatifs par la société française?

L'auteur invite à périodiser ces phénomènes et à les observer dans une perspective plus globale et historique, ce qui révèle que la rupture qui imprègne ces luttes n'exclut pas la continuité, et qu'il s'agit davantage d'une évolution que d'une révolution.

Richard Grau (p. 143 et ss) tend pour sa part à démontrer dans son article une plus grande subtilité dans la démarche de l'État français au regard des diversités linguistiques et culturelles que celle qu'on a l'habitude de lui reconnaître.

Dans cette même ligne de pensée, Serge Boulot et Danièle Boison-Fradet démontrent «à travers un siècle de réglementation à l'école» (p. 163) comment le changement d'approche étatique du pluralisme linguistique se concrétise dans l'historique des pratiques scolaires, du principe de l'école unilingue (loi Falloux, 1851), gratuite, obligatoire et laïque (loi Ferry-Gobelet, 1881-1886) à la réglementation toute moderne de l'enseignement des langues et cultures régionales et des langues et cultures nationales des enfants d'origine étrangère.

Jean-Pierre Zirotti (p. 189 et ss) clôt le 1er tome avec une brève analyse du rapport à la langue des immigrés dans l'espace scolaire, tel qu'il ressort du contexte des politiques et des pratiques scolaires des pays d'accueil (la France, par exemple). La critique de l'auteur au Rapport Berque (Éduquer les enfants de l'immigration, Rapport au Ministre de l'Éducation nationale, 1985), lui permet de préciser et d'éliciter la question qui sous-tend tous les projets de soutien linguistique, d'accueil, d'enseignement des langues et cultures d'origine, etc... à l'intention des enfants issus de l'immigration: «Comment peut-on envisager les interrelations entre échec scolaire, handicap linguistique, enseignement des langues et cultures d'origine dans cette population?» (p. 26).

Domage que l'auteur ne développe pas davantage ses mises en garde contre les effets d'une domination culturelle s'exerçant par l'École, contre certains effets finalement négatifs d'une surestimation des avantages de l'enseignement de la langue d'origine ou supposée telle, ainsi que le rappel de l'interdépendance des facteurs inhérents aux statuts sociaux de la famille ou de la communauté d'origine et du succès scolaire de l'enfant immigré.

Le deuxième tome analyse les problèmes qui découlent du contact des langues selon les différents terrains où ce contact se produit: c'est-à-dire les micro-territoires linguistiques, la famille, l'individu lui-même.

Selon J. Boutet (p. 9) la diversité et l'hétérogénéité ne sont pas des propriétés d'une pratique langagière multilingue, mais tout simplement le propre de toutes les langues, car chaque langue est diversifiée historiquement, socialement, géographiquement et stylistiquement en fonction des situations de communication.

D'ailleurs, cette variabilité interne est responsable de l'émergence de règles et de normes linguistiques afin de pouvoir établir la légitimité des éléments variables et de les corrélés au système de la langue.

F. Carton (p. 29 et ss) illustre un exemple de diversité intralinguale: les accents régionaux français. Cet article étudie une zone de variabilité spécifique: les réalisations phonétiques dans les parlers régionaux de France. Leur diversité est étonnante, caractérisée par une grande instabilité, due à l'affrontement de plusieurs systèmes, en fonction des situations et des types de discours. Cela amène le chercheur à conclure que non seulement la France est linguistiquement plurielle dans sa propre langue, mais qu'elle est «en état de déséquilibre permanent» (p. 47), de diversité et de variabilité à l'intérieur même des pratiques dialectales rurales ou urbaines, dans lesquelles il est possible de déceler «à la fois des traces du passé et des ébauches de nouveaux systèmes» (p. 48).

P. Cadiot (p. 50) étudie une autre source de diversification de la langue: l'alternance des codes à l'intérieur d'un système hiérarchisé de diglossie. L'impression que l'on a généralement de ce phénomène est négative, car il comporte, par le métissage et l'hybridation, des formes de barbarisation et d'impuretés qui compromettent l'intégrité symbolique de la langue et sont par le fait même irrecevables.

En fait, le modèle classique de la diglossie s'associe à une forme de hiérarchie et de spécialisation sociale des langues en contact. Là où des populations, même homogènes et socio-culturellement fixées, disposent conjointement de deux codes, «il existe toujours en pratique des situations (elles-mêmes le plus souvent associées à des lieux de socialisation «ouverts») où l'alternance des langues est de règle et se trouve investie comme un mode spécifique de communication.» L'alternance fluidifie la parole, intensifie les plaisirs de parler, tout en demeurant dans un espace fort mobile d'acceptabilité, bien qu'elle se caractérise, à cause des emprunts, des interférences, des calques, des resémantisations, par de multiples défauts de fabrication, des noeuds, des mailles trop lâches, des coutures à la va-vite... (p. 54). Les exemples cités par l'auteur à partir de corpus relevés dans le Nord-Est de la France sont particulièrement éloquents.

L'article suivant, de L. Dabène et J. Billiez (p. 62) note dans le parler des jeunes issus de l'immigration l'éclosion d'une forme spécifique de bilingualité où le mélange des langues assume une phénoménologie particulière, modelée par l'histoire langagière et sociale des individus et intimement liée à la conscience identitaire.

F. Gardès-Madray et J. Brès (p. 78) découvrent une nouvelle instance du fonctionnement bilingue ou diglossique des immigrants: celui de la parole ouvrière dans une région à grande diversité ethnique et marquée par des conflits de travail et l'émergence de pourparlers répétés. L'objet d'étude est très circonscrit: l'analyse de la nomination dans un corpus d'enquête en milieu minier à Ladrecht et plus précisément des perturbations de la nomination dans les répliques d'un mineur franco-kabyle.

Le long chapitre de C. De Heredia (p. 91) se veut une présentation des différentes orientations des études françaises sur le bilinguisme des migrants, avec des remarques sur la façon d'envisager la «langue maternelle» dans ce type de bilinguisme. La langue d'origine est soit maintenue ou abandonnée par les générations d'immigrés, et cela à cause de facteurs multiples. L'auteure en propose deux catégories: des facteurs *sociaux*, comme la taille du groupe de locuteurs ethniques, son regroupement, son isolement dans le milieu d'accueil, comme le caractère temporaire ou permanent de l'immigration, sa date de départ et son renouvellement, l'incidence de la religion, de l'activisme politique, comme la mobilité sociale de l'immigrant et sa satisfaction professionnelle, ainsi que les politiques migratoires du pays d'accueil et du pays d'origine, surtout en matière de langue et culture; des facteurs *attitudinaux* par rapports aux pays d'origine et d'accueil, par rapport à leur langue et culture.

À partir de cela, il est possible d'étudier les variétés de langues parlées par les immigrants, soit en tenant compte de leur façon très particulière de parler la langue du pays d'accueil, soit en traitant les modifications que subit la langue d'origine au contact avec la langue du lieu d'immigration. Ce qui demeure plus difficile à cerner dans le cas de l'immigré c'est la question de la norme linguistique de référence.

L'enfant immigré partage les effets pervers de la dichotomie entre la langue de la famille et la langue de l'école, dichotomie et conséquences négatives sur les apprentissages déjà observées pour les enfants issus de milieux défavorisés. L'enfant d'immigrants peut vivre dans des situations variées de bilinguisme (bilinguisme précoce, équilibré, successif, actif ou passif...). Pour ces enfants, il n'existe aucune unanimité quant aux avantages pédagogiques à tirer des différentes situations de bilinguisme précoce, ni aucune prédiction ne peut être avancée avec assurance sur la qualité des apprentissages en langue seconde. L'échec scolaire des enfants d'immigrants est-il redevable aux facteurs socio-économiques ou à un certain



«semi-linguisme»? En fait, cet enfant est-il réellement un «allophone»? Appartient-il véritablement à la même famille linguistique que ses parents? Quelle est l'implication causale de la langue d'origine ou de la famille sur les apprentissages et quelle est le rôle que doit jouer l'institution scolaire face à ce genre de problèmes?

De Villanova (p. 128) indique une des raisons de cette mésaventure linguistique des migrants, en étudiant la circulation des langues dans les familles portugaises: *la minoration* que subit l'étranger qui quitte les liens affectifs et communautaires sous-tendant et alimentant la langue et la culture d'origine, pour la quête d'un mieux-être économique par le passage dans la société d'accueil et l'entrée dans la nouvelle langue dominante.

Ce processus de minoration apparaît comme une annulation de l'efficacité de la parole de l'immigré, le déni de sa langue, l'exclusion des espaces de parole, l'illégitimité, la méconnaissance et le rejet dont il est l'objet dans le discours de l'autre. Cela stigmatise aussi bien la langue d'origine que l'interlangue de l'étranger.

G. Varro (p. 141) illustre les enjeux des loyautés linguistiques telles que vécus par des enfants nés dans des familles résidant en France et dont le père est français et la mère nord-américaine. Contrairement aux attentes, ces enfants nés pourtant de familles binationales et bilingues, ne deviennent pas nécessairement des bilingues précoces et simultanés, des sujets à double langue maternelle. Dans ces familles le bilinguisme fait généralement l'objet d'une véritable politique linguistique familiale et il est très valorisé. Le problème demeure quant à la manière de le réaliser. Ce qui différencie les familles où le but est atteint et celles où il ne l'est pas est le résultat de plusieurs facteurs, comme les comportements langagiers des parents, les attitudes entourant la socialisation bilingue, les déterminations des choix favorisant ce bilinguisme, ainsi que plusieurs aspects sociologiques associés à l'apprentissage bilingue, comme le sexe, l'âge de l'enfant et sa place dans la fratrie.

De plus, l'enfant soumis à un projet de socialisation spécifiquement bilingue peut subir une phase de désapprentissage de la langue familiale ou d'une des langues familiales, à partir du moment où il entre dans le système scolaire dominant. C'est alors que la langue «maternelle» prend la valeur symbolique d'identité ou de fidélité aux racines, à un des parents, à son pays, à sa culture, voire à soi-même, «à un des soi-même». «C'est toute une nouvelle problématique de l'identité double du mixte culturel et linguistique, du métis culturel pratiquant la «bilangue» (p. 153).

F. Najab (p. 154) étudie, pour sa part, les effets qu'ont sur le fonctionnement cognitif l'acquisition et l'usage de deux langues.

Si l'on considère le langage comme «un moyen privilégié de coder l'expérience que les sujets ont du monde, les connaissances qu'ils acquièrent à propos d'eux-mêmes et de leurs environnements» (p. 154), quelles conséquences peuvent avoir deux systèmes linguistiques coexistants sur l'organisation de la mémoire du sujet bilingue? Quels effets cette situation peut-elle produire sur le fonctionnement cognitif en général et sur les processus de compréhension et de production du langage en particulier?

Et finalement, ces effets sont-ils positifs ou négatifs? L'analyse de F. Najab conclut que le bilinguisme est positif si le sujet a atteint un bon niveau de compétence dans l'une des deux langues (p. 174).

Suivent trois études cliniques sur le bilinguisme. La première, de A. Tabouret-Keller (p. 177) considère que le changement de langue et la perte de la langue maternelle, qui nous inscrit et identifie comme êtres culturels, engendre des traumatismes psychiques ou, au moins, des phénomènes d'aliénation parfois très gênants. L'immigrant ressent fortement, au moment où il entre dans le pays d'accueil, que la nouvelle langue, qui lui est étrangère, l'inscrit et l'identifie par défaut, par rejet, par mise en marge, par mise en place insupportable.

G. Caro (p. 191) dans «Négation d'identité linguistique et pathologie en Bretagne» invite à considérer la négation d'identité linguistique comme un facteur possible du développement de l'alcoolisme, d'une plus haute fréquence de suicides, de malaises relationnels résultant d'une honte d'être et de s'exprimer, portant sur les domaines de l'affectivité, des relations inter-humaines et de la sensibilité individuelle.

Dans la troisième étude, O. Douville (p. 197) se demande si la sinistrose est une forme singulière et culturelle de paranoïa ou bien une réponse symptomatique de la condition de l'ouvrier migrant, exilé et solitaire, qui se sent, langue et corps, capturé dans la langue de l'autre, langue toute puissante de l'autre tout puissant. La sinistrose apparaît comme un énorme malentendu, basé sur une idée fautive de revendication; mais elle apparaît également comme une recherche passionnée de la nomination du médical et la présomption fantasmatique de l'existence chez l'autre d'une langue apte à tout désigner.

On peut affirmer que ces deux tomes, par les articles qu'ils contiennent, ont non seulement posé de bonnes questions mais également fourni des réponses convergentes et cohérentes. Il est évident que les domaines couverts par les différentes analyses sont loin d'être éviscérés. L'ensemble des travaux a toutefois étoffé d'importants jalons constituant d'excellents points de départ pour de futurs développements. Quant à l'édition même, il est regrettable qu'elle présente de si nombreuses coquilles.

*Ben Fugazzi*  
*Université du Québec à Montréal*